

Demande de rachat facultatif (voir notice informative séparée sur le rachat)

Fondation de prévoyance

Employeur

Catégorie

Requérant(e)/assuré(e)

Nom

Prénom

Adresse

NPA/localité

Date de naissance

N° d'assurance sociale

Coordonnées en cas de demande de précisions pendant la journée (e-mail ou N° de téléphone)

Etat civil

<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf/ve
<input type="checkbox"/> Partenariat enregistré	<input type="checkbox"/> Partenariat dissous		

En vertu des dispositions légales, en cas de changement d'emploi et d'entrée dans l'institution de prévoyance du nouvel employeur, il convient de transférer, c'est-à-dire d'apporter à la nouvelle caisse, aussi bien la prestation de sortie de l'institution de prévoyance précédente que les autres avoirs éventuels auprès d'institutions de libre passage du 2^e pilier (art. 4 al. 2bis LFLP). Depuis le 1^{er} janvier 2006, ces avoirs de libre passage, même s'ils ne sont pas soumis à l'obligation de transfert, c'est-à-dire indépendants d'un changement d'emploi, doivent être imputés sur les prestations de rachat facultatif. En outre, pour les anciens travailleurs indépendants, les avoirs de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) doivent être pris en compte dans certaines limites (art. 60a OPP 2). Par ailleurs, les possibilités de rachat sont limitées en cas d'arrivée de l'étranger postérieure au 1^{er} janvier 2006 (art. 60b OPP 2).

Possédez-vous, dans le cadre du 2^e pilier, des comptes ou des polices de libre passage, ou bien avez-vous conclu une prévoyance supplémentaire auprès d'une autre fondation?

- Non
- Oui, je possède les avoirs suivants:

Solde/valeur de rachat au 31.12.	Nom/adresse banque/assurance

Avez-vous jamais été travailleur indépendant?

- Non
- Oui,
- mais je ne possède ni compte, ni police de prévoyance dans le cadre du pilier 3a.
- je possède les comptes/polices du pilier 3a suivants (veuillez joindre les relevés/attestations fiscales):

Solde/valeur de rachat au 31.12.	Nom/adresse banque/assurance

Encouragement à la propriété du logement

Avez-vous obtenu, de la part de caisses de pension antérieures et/ou de comptes ou polices de libre passage, des versements anticipés que vous n'avez pas encore ou pas totalement remboursés?

- Non
- Oui (veuillez joindre les justificatifs correspondants)

Etes-vous arrivé(e) de l'étranger après le 1^{er} janvier 2006?

- Non
- Oui,
- j'étais assuré(e) dans une institution de prévoyance suisse antérieurement (avant ma dernière arrivée).

Date de l'entrée dans cette institution de prévoyance:
(veuillez joindre les certificats d'assurance et/ou les décomptes de sortie)

- Date d'entrée dans une institution de prévoyance suisse après l'arrivée de l'étranger:

J'envisage de verser le montant suivant à titre facultatif:

Montant du rachat souhaité

CHF

Date de rachat prévue

- Rachat de prestations réglementaires pour améliorer ma prévoyance
- Rachat permettant de compenser la réduction de la rente de vieillesse suite à une retraite anticipée (si prévu par le règlement de prévoyance)

J'envisage une retraite anticipée au:

à l'âge de:

En cas de retard ou de renonciation à la retraite anticipée, le but de prestations réglementaire peut être dépassé de 5 % au maximum. Je certifie avoir pris connaissance du fait que en cas de dépassement, l'avoir de vieillesse n'est plus rémunéré et plus aucune cotisation d'épargne ne doit être effectuée. Si le but de prestations réglementaire est encore dépassé de plus de 5 % lors du départ à la retraite, la somme excédentaire revient à la fondation.

Je certifie avoir lu la notice informative sur le rachat et avoir répondu à toutes les questions figurant sur cette demande en fournissant des indications conformes à la vérité, complètes et exactes. En cas d'indications incomplètes et/ou fausses, j'en supporterai entièrement les conséquences.

Lieu, date

Signature de l'assuré(e)